

## CIRCONSCRIPTION DE PAU SUD

Pau, le 17 septembre 2015



L'Inspecteur de l'Éducation Nationale  
à  
Mesdames les Directrices,  
Messieurs les directeurs  
Mesdames et messieurs les enseignants  
Madame et monsieur les psychologues scolaires  
Mesdames les enseignantes spécialisées du Rased

### Rentrée scolaire 2015/2016

#### Travailler avec le RASED

Les fonctions des personnels du RASED sont définies par la circulaire n° 2014 107 du 18/08/2014.

#### Organisation du RASED Pau Sud :

Secteur BIZANOS PONTACQ		
NOM	FONCTION	COORDONNEES
CASAVIEILLE Françoise	Psychologue scolaire	<a href="mailto:rasedbizanos@ac-bordeaux.fr">rasedbizanos@ac-bordeaux.fr</a> 05 59 82 93 75
BRANDAMIR Sylvie	Maître G	<a href="mailto:rasedpausud.espoey@ac-bordeaux.fr">rasedpausud.espoey@ac-bordeaux.fr</a> 05 59 04 11 11
ORTHET Sandrine	Maître E	<a href="mailto:rasedpausud.espoey@ac-bordeaux.fr">rasedpausud.espoey@ac-bordeaux.fr</a> 05 59 04 11 11

Secteur NAY		
NOM	FONCTION	COORDONNEES
FREEMAN Jean- Cyril	Psychologue scolaire	<a href="mailto:rased.nay@ac-bordeaux.fr">rased.nay@ac-bordeaux.fr</a> 05 59 61 13 83
MENGE Frédérique	Maître G	<a href="mailto:rased.nay@ac-bordeaux.fr">rased.nay@ac-bordeaux.fr</a> 05 59 61 13 83
PIQUES Florence	Maître E	<a href="mailto:rased.nay@ac-bordeaux.fr">rased.nay@ac-bordeaux.fr</a> 05 59 61 13 83
Non affecté	Maître E	<a href="mailto:rased.nay@ac-bordeaux.fr">rased.nay@ac-bordeaux.fr</a>

## Une école accueillante et bienveillante : la fluidité du parcours de l'élève

Comme précisé dans la lettre de rentrée, en début d'année scolaire, l'identification des besoins des élèves nécessite une analyse approfondie des résultats des évaluations de rentrée, doublée d'une observation fine, en classe, des stratégies et des procédures utilisées par les enfants. Les parcours les plus individualisés possibles devront permettre à tous les élèves d'atteindre les objectifs fixés.

Toutefois, l'aide apportée par l'enseignant, avec l'appui de l'équipe pédagogique du cycle et, là où il est mis en œuvre, le dispositif plus de maîtres que de classes, peut ne pas suffire pour certains élèves. L'équipe a alors recours à l'intervention des personnels spécifiquement formés pour accompagner les élèves rencontrant des difficultés persistantes qui perturbent leurs apprentissages scolaires : les enseignants spécialisés et les psychologues scolaires du RASED.

**Ils occupent pour cela une place fondamentale qui n'est substituable à aucune autre.**

Le maître spécialisé exerce une fonction de tiers entre l'enfant (l'élève) et le maître. Il est là pour que quelque chose se modifie dans une relation (entre des personnes) et un rapport (à des savoirs, à l'apprentissage), en tenant compte des interactions et des interférences entre ce rapport et cette relation, avec tous leurs arrière-plans. Les documents d'usage élaborés par les membres du Rased, sans oublier les guides d'aide à l'observation fine des élèves, ont été adressés aux écoles, dès la rentrée 2014.

## Un pôle ressource dans la circonscription pour l'aide aux élèves et aux enseignants

Le pôle ressource de la circonscription regroupe tous les personnels que l'inspecteur de l'éducation nationale (IEN) peut solliciter et fédérer pour répondre aux demandes émanant d'un enseignant ou d'une école (conseillers pédagogiques, maîtres-formateurs, animateurs Tice, enseignants référents pour la scolarisation des élèves handicapés, psychologues scolaires, enseignants spécialisés, enseignants itinérants ayant une mission spécifique, etc.). Les personnels sociaux et de santé de l'éducation nationale peuvent être associés autant que de besoin à aux actions du pôle.

L'inspecteur de l'éducation nationale, pilote du pôle ressource, définit, après réflexion conjointe avec les membres du pôle, les axes stratégiques de mise en œuvre des aides aux élèves et aux enseignants de la circonscription dont il a la charge. L'objectif de tous les professionnels mobilisés dans ce cadre est de prévenir et de remédier aux difficultés qui se manifestent dans les écoles afin d'améliorer la réussite scolaire de tous les élèves.

Les professionnels du pôle ressource travaillent collectivement à partir du projet de la circonscription et en lien avec les projets d'écoles.

Le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased) est l'une des composantes majeures de ce pôle ressource. Après concertation de ces membres, l'IEN arrête l'organisation générale des actions de prévention et des aides spécialisées dans la circonscription ainsi que les priorités d'action du Rased dont le fonctionnement et les résultats sont régulièrement évalués.

Cette année, les modalités de fonctionnement du Rased restent inchangées. Toutefois, une sectorisation des interventions de madame PIQUES est nécessaire. Pour cette raison, les équipes adresseront **toutes les demandes d'aides** : qu'il s'agisse de suivis ou d'observations individuelles en classe.

L'inspecteur de l'éducation nationale organisera des régulations périodiques destinées, notamment, à définir les priorités pour la période suivante.

Les demandes institutionnelles nécessaires aux orientations des élèves étant prioritaires, le nombre des suivis effectués par les psychologues scolaires sera limité aux situations exceptionnelles. La possibilité de nouveaux accompagnements par les maîtres G dépendra de la durée des suivis en cours, de la libération de plages horaires.

Le psychologue scolaire et les enseignants spécialisés des Rased contribuent aussi à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans d'accompagnement personnalisés PAP.  
Ils contribuent au suivi des projets personnalisés de scolarisation PPS.  
Ils constituent également une ressource et un appui pour l'équipe enseignante dans les relations et les entretiens avec les familles des élèves en difficulté ou en situation de handicap.

### Un accompagnement des équipes repensé

Comme développé précédemment, les enseignants spécialisés et les psychologues scolaires mettent leurs compétences au service des équipes pédagogiques pour les accompagner dans l'aide aux élèves. Ils apportent leur appui aux enseignants pour prévenir et analyser les difficultés d'apprentissage ou de comportement que manifestent leurs élèves, pour objectiver et comprendre les situations, croiser les approches, reconnaître et prendre en compte les différences entre élèves au sein de la classe, cerner leurs besoins et les obstacles qu'ils rencontrent.

**Pour aller plus loin cette année** et afin que chaque équipe ou regroupement d'équipe d'école qui le souhaite soit accompagné pour l'élaboration de réponses adaptées aux besoins des élèves, le pôle ressource de la circonscription composé en premier lieu des maîtres spécialisés du Rased, des psychologues scolaires, des conseillers pédagogiques participera à des conseils de maîtres ou de cycles.

L'objectif de ce travail pluri catégoriel sera la **construction de situations d'enseignement** qui tiennent compte des stratégies d'apprentissage des élèves en difficultés et pour la **mise en œuvre de pratiques pédagogiques qui favorisent la réussite** de tous les élèves.

Cette aide à l'analyse des situations contribuera à la **prévention des difficultés d'apprentissage** et des risques de rupture des apprentissages des élèves, en participant au **développement des compétences des équipes enseignantes**. Elle permettra de fonder **une culture partagée sur les composantes de la réussite scolaire**, de sensibiliser les maîtres aux aspects pédagogiques qui fragilisent certains élèves plus que d'autres et les mettent en difficulté pour leurs apprentissages.

Au-delà de la question de la difficulté scolaire, la recherche de cohérence et de continuité entre les actions spécifiques des maîtres spécialisés et la pratique quotidienne des maîtres dans les classes devrait bénéficier à une majorité d'élèves.

**Les directeurs adresseront leurs propositions de dates à la fois à l'IEN de circonscription et aux différentes antennes du Rased.**

### Les réunions de régulation

Date	Lieu	Horaire	Mise à jour des demandes
16 octobre 2015	Ecole élémentaire NAY	15h30	9 octobre 2015
11 décembre 2015	Ecole élémentaire BIZANOS	15h30	4 décembre 2015
12 février 2016	Ecole élémentaire ESPOEY	15h30	5 février 2015
8 avril 2016	Ecole élémentaire PONTACQ	15h30	1 <sup>er</sup> avril 2015
24 juin 2016	Ecole élémentaire IDRON	15h30	17 juin 2015

Je souhaite à tous, une année fructueuse.

L'Inspecteur de l'Education Nationale,  
Daniel Bordenave